

NOTICE EXPLICATIVE

PIECES JUSTIFICATIVES A PRESENTER

- dernier avis d'imposition ou de non imposition
- photocopie du livret de famille
- justificatif de domicile

- certificat de scolarité de chaque enfant à charge ou attestation d'inscription à l'anpe
Sont considérés comme enfants à charge, les enfants de moins de 20 ans rattachés
fiscalement au foyer, même les militaires.

- Justificatif relatif à la demande d'aide
- RIB